

## *Maitrise en science politique - aide mémoire*

Cheminements	<i>Recherche approfondie (avec mémoire)</i>	<i>Recherche courte (avec travail dirigé)</i>	<i>Affaires publiques et internationales (avec stage)</i>
<i>Objectifs</i>	Faire l'expérience d'une démarche originale de recherche scientifique et développer une expertise dans un domaine de la science politique	Faire l'expérience d'une démarche de recherche fondée sur la synthèse des connaissances autour d'un enjeu politique ou d'une question précise	Acquérir des connaissances théoriques et une expérience professionnelle facilitant l'insertion sur le marché du travail
<i>Crédits</i>	15 crédits de cours et 30 crédits pour le mémoire	18 crédits de cours et 27 crédits pour le travail dirigé	18 crédits de cours, 12 crédits pour le stage et 15 crédits pour rapport de stage
<i>Nature du travail</i>	Le mémoire de 31 000 mots (environ 80 pages) permet d'effectuer une analyse détaillée et originale d'un enjeu à partir d'une réflexion théorique et/ou d'une démarche empirique de nature qualitative ou quantitative. Possibilité d'effectuer une recherche terrain.	Le travail dirigé de 21 000 mots (environ 50 pages) permet d'effectuer une analyse systématique d'un enjeu, d'une question ou d'un problème théorique ou empirique et ce, principalement à partir de la littérature existante. La recherche terrain n'est pas encouragée.	Le rapport de stage de 12 250 mots (environ 30 à 35 pages) permet de faire la synthèse entre l'expérience de stage et les connaissances théoriques acquises dans le cadre de la formation.
<i>Cheminement suggéré</i>	<b>Semestre 1 :</b> 2 séminaires, rencontre avec le tuteur, établissement du plan d'étude* <b>Semestre 2 :</b> 2 ou 3 séminaires, choix du directeur de recherche*, enregistrement du sujet* <b>Semestre 3 :</b> dépôt du projet (5-10p)*, demande d'approbation éthique (au besoin),* <b>Semestre 4 :</b> 1 séminaire si nécessaire, recherche (terrain) <b>Semestres 5-6 :</b> rédaction, dépôt du mémoire*	<b>Semestre 1 :</b> 2 séminaires, rencontre avec le tuteur, établissement du plan d'étude* <b>Semestre 2 :</b> 2 ou 3 séminaires, choix du directeur de recherche*, enregistrement du sujet* <b>Semestre 3 :</b> 1 séminaire si nécessaire, dépôt du projet (5-10p)*, recherche <b>Semestre 4-5 :</b> 1-2 séminaires si nécessaire, rédaction et dépôt du TD*	<b>Semestre 1 :</b> 2 séminaires, rencontre avec le tuteur, établissement du plan d'étude* <b>Semestre 2 :</b> 2 ou 3 séminaires, choix du directeur de stage*, recherche de stage <b>Semestre 3 :</b> 1 ou 2 séminaires, choix du stage, contrat de stage* <b>Semestre 4 :</b> stage <b>Semestre 5 :</b> rédaction <b>30 jours avant la fin du stage :</b> préparation du plan détaillé et rencontre avec directeur* <b>90 jours après la fin du stage :</b> dépôt du rapport final avec l'approbation du dépôt signé par le directeur
<i>* indique formulaire à remettre</i>			

## *Maitrise en science politique - aide mémoire*

### *L'évaluation du travail de maitrise*

	<i>Mémoire</i>	<i>Travail dirigé</i>	<i>Rapport de stage</i>
<i>Processus d'évaluation</i>	<p>Avis de dépôt à remettre 2 mois avant le dépôt</p> <p>Jury (directeur, président, évaluateur)</p> <p>Le président rédige un rapport à la lumière des commentaires écrits de l'évaluateur et des délibérations du jury</p> <p>Le mémoire peut être accepté sans modification, avec modifications mineures, retourné à l'étudiant pour corrections majeures ou refusé. Une mention est attribuée lors du dépôt final</p>	<p>Aucun avis de dépôt à remettre</p> <p>Jury (directeur, évaluateur)</p> <p>* L'évaluateur rédige un bref rapport afin de justifier la note et remet une note après discussion avec le directeur.</p> <p>Attribution d'une note, aucune possibilité de révision</p>	<p>* Formulaire autorisant le dépôt à remettre au moment du dépôt</p> <p>Jury (directeur, évaluateur)</p> <p>* L'évaluateur rédige un bref rapport afin de justifier la note et remet une note après discussion avec le directeur</p> <p>Attribution d'une note, aucune possibilité de révision.</p>
<i>Critères d'évaluation</i>	<p>La pertinence de la (des) question(s) posée(s)</p> <p>La qualité de la recension des écrits scientifiques</p> <p>La pertinence du cadre théorique</p> <p>La pertinence des méthodes utilisées et la qualité de la démonstration</p> <p>La qualité de la présentation matérielle et de la langue</p>	<p>La pertinence de la (des) question(s) posée(s)</p> <p>La rigueur et la qualité de l'argumentation et de la démonstration</p> <p>La pertinence des références scientifiques portant sur la question</p> <p>La qualité de la présentation matérielle et de la langue</p>	<p>La qualité de la description du stage et de la réflexion tirée de l'expérience de stage</p> <p>La pertinence de la question de recherche : capacité à identifier les liens entre l'expérience de stage et la réflexion proposée</p> <p>La rigueur et la qualité de l'argumentation</p> <p>La pertinence des références scientifiques portant sur la question</p> <p>La qualité de la présentation matérielle et de la langue</p>

## *Maitrise en science politique - aide mémoire*

### *Le rôle du directeur ou de la directrice de recherche*

L'encadrement à la maîtrise peut prendre plusieurs formes selon le cheminement, les besoins des étudiants et de l'approche du directeur ou de la directrice. Il est important autant pour les étudiants que pour les professeurs de préciser leurs attentes et le type d'encadrement souhaité/offert dès le départ. De manière générale, le directeur ou la directrice agit comme personne ressource afin d'encadrer les étudiants dans leur cheminement. Il ou elle :

- S'assure que l'étudiant suit autant que possible le cheminement recommandé et respecte les échéances ;
- Conseille l'étudiant dans son choix de cours et de sujet de recherche ou son choix de stage ;
- Soutient l'étudiant dans sa démarche de recherche, dans la préparation du projet et dans la rédaction du travail dirigé, du rapport de stage ou du mémoire ;
- Conseille l'étudiant sur les questions théoriques et méthodologiques pertinentes à son travail ;
- Rencontre l'étudiant de manière périodique afin d'effectuer un suivi du travail et en offrant une rétroaction.

**Pour la maîtrise avec mémoire**, le directeur ou la directrice joue généralement un rôle soutenu dans le processus menant à la définition du sujet ainsi que dans la réalisation de la recherche. Le mémoire est un exercice qui demande une réflexion théorique originale et/ou une démarche empirique précise. Le directeur ou la directrice doit aider l'étudiant à répondre à ces exigences et devrait également faciliter le processus de rédaction en offrant une rétroaction ponctuelle sur certaines sections du mémoire avant que celui-ci ne soit complété. Le directeur ou la directrice doit autoriser le dépôt du mémoire.

**Pour la maîtrise avec travail dirigé**, le directeur ou la directrice joue un rôle important afin de s'assurer que le projet soit mené à bon port dans des délais raisonnables. Bien qu'une recherche empirique exigeant un terrain ne soit pas strictement impossible, ce type de recherche est déconseillé pour le travail dirigé. Le rôle du directeur ou de la directrice en ce sens est d'orienter l'étudiant vers un type de recherche ou de questionnement pouvant faire l'objet d'une analyse rigoureuse à partir de la littérature existante et/ou de données déjà accessibles. Le directeur ou la directrice doit autoriser le dépôt final du travail dirigé.

**Pour la maîtrise avec stage (MAPI)**, le directeur ou la directrice joue un rôle important, souvent sous-estimé. Bien que le directeur ou la directrice ne soit pas responsable de la démarche de recherche de stage, il ou elle peut conseiller l'étudiant à cet effet et s'assurer que l'étudiant avance bien sa recherche de stage. Le directeur ou la directrice s'assure lors de la signature du contrat de stage que ce dernier répond aux exigences du programme et que la description de tâche de l'étudiant est suffisamment précise et réaliste. Il est recommandé que le directeur ou la directrice effectue un suivi pendant le stage afin de s'assurer de son bon déroulement et de susciter la réflexion en prévision de la rédaction du rapport de stage. Le directeur ou la directrice communique clairement les exigences concernant le rapport de stage et doit en autoriser le dépôt final. Il est recommandé de trouver un directeur avant la fin de la scolarité.